



Séance du : 13 juin 2008
10

O/J N°

R A P P O R T

M

présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

RESSOURCES - FINANCES. COMPTE ADMINISTRATIF 2007 : BUDGET PRINCIPAL.

1. Présentation agrégée du compte administratif 2007

Budget principal et budgets annexes

La présentation ci-dessous correspond à la somme des écritures des comptes administratifs 2007 du budget principal et des budgets annexes (y compris les opérations d'ordre).

FONCTIONNEMENT (en euros)	DEPENSES	RECETTES
Budget principal	67.509.707,60	81.094.303,19
Assainissement	8.571.524,35	14.709.287,88
Centre de Formation d'Apprentis	1.257.911,77	1.342.490,56
Port de Plaisance	766.841,67	910.206,40
Zones d'Aménagement	6.690.156,26	8.679.544,55
TOTAL	84.796.141,65	106.735.832,58

INVESTISSEMENT (en euros)	DEPENSES	RECETTES
Budget principal	131.985.120,21	112.663.919,98
Assainissement	21.555.551,52	19.529.420,91
Centre de Formation d'Apprentis	336.990,09	159.211,68
Port de Plaisance	206.953,79	299.331,03
Zones d'Aménagement	8.386.739,72	6.811.398,33
TOTAL (hors restes à réaliser)	162.471.355,33	139.463.281,93

Elle fait ressortir un total de mouvements budgétaires (hors restes à réaliser) de :

247.267.496,98 € en dépenses ;
246.199.114,51 € en recettes.

Les restes à réaliser d'investissement s'élèvent respectivement à :

27.935.552,02 € en dépenses ;
31.870.868,13 € en recettes.

Ces reports pris en compte, le résultat global cumulé s'élève à + 2.866.933,64 €.

...

2. Le budget principal

2.1 La section de fonctionnement

2.1.1 Dépenses de fonctionnement 67.509.707,60 euros

A) Dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 60.543.187,06 euros, soit une augmentation de 3,09 % par rapport à 2006.

Leur répartition par grands groupes de dépenses est la suivante :

Dép de fonct €	CA 2006	Total Voté 07	CA 2007	Taux de réalisation 07	Evolution CA 07 / CA 06
Rvsts aux communes	18 023 381,72	18 524 500,00	18 524 498,87	100,00%	2,78%
Subventions / Part	14 970 466,76	15 515 691,00	15 223 680,01	98,12%	1,69%
Gestion des déchets	8 432 490,13	9 684 935,00	9 284 411,64	95,86%	10,10%
Personnel - élus	8 876 767,08	8 989 072,00	8 941 447,46	99,47%	0,73%
Gestion, impôts, ch externes	3 330 959,54	3 506 128,00	2 919 821,48	83,28%	-12,34%
Provisions	545 000,00	182 424,00	182 424,00	100,00%	-66,53%
Zones d'activités	0,00	4,00	0,00	0,00%	
Dette trésorerie	3 334 523,66	4 675 000,00	4 311 341,77	92,22%	29,29%
Pluvial	1 212 383,49	1 247 900,00	1 155 561,83	92,60%	-4,69%
Dépenses imprévues	0,00	3 773,00	0,00	0,00%	
Total dépenses réelles	58 725 972,38	62 329 427,00	60 543 187,06	97,13%	3,09%

Reversements aux Communes

Les reversements aux Communes, qui constituent le premier poste de dépenses du budget, sont conformes aux prévisions et augmentent de 2,78 % par rapport à 2006, en raison de la croissance de la dotation de solidarité communautaire, elle-même liée à l'évolution des bases de taxe professionnelle.

Subventions et participations

Ce poste qui regroupe l'ensemble des subventions de fonctionnement, contingents et participations (hors participation au Syndicat Bil Ta Garbi, cette dernière étant comptabilisée sur la ligne «gestion des déchets»), est en augmentation de 1,69 % par rapport à 2006.

Cette hausse est principalement due à la croissance de la contribution au Syndicat Mixte des Transports en Commun et au versement de la première participation au Syndicat Mixte du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne, dont la création est intervenue en 2007.

Gestion des déchets

L'augmentation de 10,10 % constatée par rapport à 2006 est en partie liée à la participation au Syndicat Bil Ta Garbi, qui s'élève à 6.752.024 euros soit + 6,87 % par rapport à 2006, du fait, notamment, de l'augmentation du tonnage en terme de déchets divers, encombrants et bois récupérés.

Les dépenses de fonctionnement propres au service augmentent elles aussi sensiblement (+19,76 %, soit + 417.829 €), du fait, notamment, de la mise en œuvre de la réforme de la collecte, avec le paiement de prestations de maintenance et d'entretien des bacs roulants et des conteneurs enterrés ainsi que de collecte de ces derniers.

Charges de personnel et indemnités des élus

L'augmentation des charges de personnel est contenue (+ 0,73 %), la hausse de la valeur du point au 1^{er} février 2007 (+ 0,8 %) et le glissement vieillesse technicité ayant été compensés par un nombre important de départs à la retraite.

Gestion des services, impôts, charges externes

Les charges de gestion diminuent sensiblement (- 12,34 %, soit - 411.138 €), grâce à la baisse de la taxe foncière bâtie suite à la destruction des locaux de l'ancien site Ruwel (- 264.985 €) et à la bascule en section d'investissement des études menées pour la réhabilitation du site.

Provisions

Les provisions constituées sur l'exercice sont conformes aux inscriptions. Elles diminuent sensiblement par rapport à l'exercice précédent où une importante provision avait été effectuée au titre de l'affaire Métro.

Dette et trésorerie

Les charges financières s'élèvent à 4.147.515 euros hors intérêts courus non échus (I.C.N.E.) 2007.

Le remboursement des intérêts de la dette auprès des établissements de crédit est en forte augmentation (+ 34,36 % par rapport à 2006) à 3.807.085 euros, en raison à la fois de la hausse continue et importante des taux d'intérêt et de l'augmentation de l'encours.

Par ailleurs, le remboursement aux trois Communes de l'agglomération des intérêts de la dette « hydraulique » se monte à 74.030 euros.

Un contrat de ligne de trésorerie a été conclu le 22 décembre 2006 avec Dexia CLF Banque pour un montant maximum de 12 millions d'euros, sur index Eonia ou Euribor 1 mois, avec application d'une marge de 0,0245%.

Les intérêts mandatés se sont élevés à 264.473 euros (soit + 48,40 % par rapport à 2006). Cette hausse s'explique par l'augmentation du niveau des index monétaires avec les deux nouveaux relèvements du taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne opérés au 1^{er} semestre 2007, et par l'utilisation plus importante qu'en 2006 de cette facilité de caisse qui a permis d'effectuer un montant total de 89.653.800 euros de tirages.

Pluvial

Les charges correspondantes diminuent de 4,69 % (soit - 56.821 €), pour revenir à un niveau équivalent à celui de 2005, l'année 2006 ayant été marquée par la réalisation de travaux exceptionnels d'entretien des fossés et ruisseaux, en particulier sur la commune d'Anglet.

B) Dépenses d'ordre de la section de fonctionnement

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement s'élèvent à 6.966.520,54 euros, pour les opérations suivantes :

- Dotations aux amortissements (immobilisations, charges à répartir)	3.093.387,92 €
- Valeur comptable des éléments d'actif cédés	2.238.168,54 €
- Plus-value de cessions d'éléments d'actif	1.634.964,08 €

2.1.2 Recettes de fonctionnement

81.094.303,19 euros

A) Recettes réelles

Les recettes réelles de la section de fonctionnement, y compris le produit des cessions d'actif, s'élèvent à 80.729.955,04 euros.

Hors produits des cessions d'actif, budgétisés en section d'investissement (chapitre 024) mais constatés au compte 775, ces recettes s'élèvent à 76.903.869,21 euros soit un taux de réalisation de 99,93 % des crédits inscrits et une progression de 3,59% par rapport à 2006.

Leur répartition est la suivante :

Rec de fonct €	CA 2006	Total Voté 07	CA 2007	Taux de réalisation 07	Evolution CA 07 / CA 06
Fiscalité dot et comp	49 183 576,47	50 414 199,00	50 850 336,36	100,87%	3,39%
TEOM	12 295 379,00	13 241 033,00	13 241 033,00	100,00%	7,69%
DGF+dot touristique	8 235 179,00	8 358 583,00	8 358 583,00	100,00%	1,50%
Recettes OM	2 164 363,68	1 970 400,00	1 976 459,35	100,31%	-8,68%
Div droits, subv, rmbsts	1 240 370,37	872 404,00	1 062 844,74	121,83%	-14,31%
Zones d'activités	482,81	782 158,00	35 032,89	4,48%	
Abattoirs	622 411,54	401 000,00	386 950,87	96,50%	-37,83%
Rmbsts personnel	175 813,66	574 000,00	636 651,08	110,91%	262,12%
Ecole art	196 667,50	242 500,00	266 216,75	109,78%	35,36%
Ecole d'art Leonardo	104 672,10	104 672,00	89 761,17	85,75%	-14,25%
Rmbsts int dette	17 806,36	0,00			-100,00%
Produit des cessions d'actif	1 887 010,50	0,00	3 826 085,83		102,76%
Total recettes réelles	76 123 732,99	76 960 949,00	80 729 955,04	104,90%	6,05%
Recettes réelles hors produit des cessions	74 236 722,49	76 960 949,00	76 903 869,21	99,93%	3,59%

FISCALITE, DOTATIONS ET COMPENSATIONS (hors T.E.O.M.)

Ces recettes augmentent globalement de 3,39 % par rapport à 2006.

Produit de la taxe professionnelle

Les bases définitives de taxe professionnelle ont augmenté de 3,58 % par rapport à 2006. Sachant que le taux de T.P. a été majoré de 0,71 %, le produit obtenu en définitive s'élève à 32.560.287 euros, soit une hausse de 4,13 % par rapport à 2006.

Le reversement conventionnel de taxe professionnelle de la Commune de Bidart pour la Zone d'Izarbel s'élève de son côté à 89.773 euros.

Le reversement par les Communes prévu par la loi S.R.U. est de 544.899,36 euros.

Compensations ou dotations de taxe professionnelle

Les compensations de T.P., intégrant notamment la compensation de la suppression partielle de la part recettes, se sont élevées à 1.760.927 euros.

La dotation de compensation, qui englobe depuis 2004 le produit de la compensation pour la suppression de la part salaires, s'élève à 15.212.521 euros.

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) et dotation touristique

Le montant perçu au titre de ces recettes est entièrement conforme aux prévisions et s'avère en augmentation de 1,50 % par rapport à 2006. Il se répartit comme suit :

- 2.121.960 euros pour la dotation de base de la D.G.F.,
- 5.452.177 euros au titre de la dotation de péréquation de la D.G.F.,

- 11.400 euros de garantie d'évolution de la D.G.F.,
- 773.046 euros de dotation touristique (reversée aux communes).

ORDURES MENAGERES

Les recettes propres au service de la collecte, du traitement et des déchetteries s'élèvent à 1.222.616 euros, auxquelles s'ajoute le remboursement de la dette affectée à l'usine de Bacheforès par Bil Ta Garbi (753.842 € contre 795.082 € en 2006).

Elles diminuent sensiblement (- 146.664 €, soit - 10,71 %) en raison du net ralentissement des ventes de composteurs par rapport à 2006, année de lancement de l'opération, et du fait que les recettes 2006 étaient artificiellement gonflées par la perception d'un rappel 2005 dans le cadre du programme Eco-Emballages (123.283 €).

La T.E.O.M. augmente de 7,69 % par rapport à 2006 avec un taux voté pour l'année 2007 de 9,10 % (soit + 4,96 % par rapport au taux 2006).

AUTRES RECETTES

Les diverses recettes, subventions et droits consistent en droits d'occupation du domaine public, notamment des abattoirs et salles de découpe (386.950 €), loyers, remboursements de frais du Centre de Formation d'Apprentis, produit des travaux de branchement pour les eaux pluviales et participation de la Caisse d'Allocations Familiales à la gestion des terrains des nomades.

Les recettes des Zones d'Aménagement font suite à la création d'un budget annexe spécifique pour la Zone d'Activités La Feuillée, sur l'ancien site des Tennis des Pontots, et correspondent au rachat par ce budget annexe des études préalablement mandatées en fonctionnement pour ce projet.

Les remboursements de personnel incluent la mise à disposition de personnels à plusieurs syndicats et les remboursements pour maladie, accidents du travail, temps partiel thérapeutique ...

Les recettes de l'Ecole d'Art correspondent aux droits d'inscription et aux subventions pour des projets spécifiques. Elles sont en hausse par rapport à 2006 (+ 69.549 €) en raison, d'une part, d'un accroissement du nombre d'inscriptions à l'Ecole et du nombre de stages de formation organisés, et d'autre part, de la perception d'une subvention de 40.000 € de la D.R.A.C. pour les études relatives à l'Ecole Supérieure d'Art.

B) Les recettes d'ordre

Les recettes d'ordre de la section de fonctionnement, d'un total de 364.348,15 euros, se décomposent en :

- Transferts de charges	250.532,45 €
- Rectifications sur exercices antérieurs	66.768,91 €
- Moins values sur cessions	47.046,79 €

2.1.3 Equilibre de la section de fonctionnement

Globalement, opérations réelles plus opérations d'ordre, la section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 13.584.595,59 euros.

L'épargne brute dégagée au compte administratif 2007 s'élève à 20.186.767,98 euros.

En euros	CA 2006	Total Voté 07	CA 2007	Taux de réalisation 07	Evolution CA 07 / CA 06
Dép réelles	58 725 972,38	62 329 427,00	60 543 187,06	97,1%	3,1%
Recettes réelles	76 123 732,99	76 960 949,00	80 729 955,04	104,9%	6,1%
Epargne brute	17 397 760,61	14 631 522,00	20 186 767,98	137,97%	16,03%
Dép réelles retraitées	58 725 972,38	62 329 427,00	60 543 187,06	97,1%	3,1%
Rec réelles retraitées	74 236 722,49	76 960 949,00	76 903 869,21	99,9%	3,6%
CAF	15 510 750,11	14 631 522,00	16 360 682,15	111,82%	5,48%

Après retraitement des produits des cessions d'immobilisations, la capacité d'autofinancement (C.A.F.) augmente d'un exercice sur l'autre de 849.932 euros, soit + 5,48 %.

2.2 La section d'investissement

2.2.1 Les dépenses d'investissement

131.985.120,21 €

Le total des dépenses de la section d'investissement, hors reprise du solde 2006, s'élève à 107.224.734,07 euros. Ces dépenses s'articulent entre dépenses financières, dépenses d'équipement et dépenses d'ordre (opérations purement comptables).

Les **dépenses financières hors opérations d'ordre**, enregistrées sur le chapitre 16 et sur le chapitre 27, sont d'un montant de 16.445.623,16 euros, et se répartissent notamment de la façon suivante :

- 7.605.659,12 euros d'amortissement (remboursement de capital) d'emprunts, en augmentation de 9,70% par rapport à 2006 ;
- 4.641.800,00 euros liés aux opérations de remboursement temporaires sur prêt C.L.T.R. ;
- 3.340.511,97 euros d'avances versées au Budget Annexe des Zones d'Activités ;
- 243.521,27 euros de remboursement de dette sur réseaux hydrauliques aux trois Communes de l'agglomération ;
- 210.591,09 euros de remboursement d'avances accordées par l'Agence de l'Eau ;
- 98.845,70 euros liés aux opérations de refinancement de dette ;
- 4.718,52 euros d'amortissement des emprunts détenus auprès du Comité Interprofessionnel du logement (C.I.L.) ;
- 800,00 euros de remboursement de cautions au titre de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Un mandat de 299.175,49 euros a par ailleurs été émis au chapitre 16 dans le cadre de l'ajustement des montants de l'encours de dette entre le budget principal et le budget assainissement.

Les dépenses d'équipement (études, subventions d'équipement, acquisitions et travaux) s'élèvent à 50.137.084,04 euros soit une augmentation de 14,22 % par rapport à l'exercice 2006 (qui était lui-même supérieur de 31,81 % au réalisé 2005), liée en particulier à l'exécution à plein du programme pluriannuel d'investissement. Ces dépenses d'équipement peuvent être classées en quatre types d'immobilisations.

Les immobilisations incorporelles (frais d'études et acquisitions de données, logiciels)

580.689,52 €
(soit + 133,52% / 2006)

Dont :

Etudes d'urbanisme (P.O.S., P.L.U. ...)	9.434,15 €
Concessions, brevets, licences informatiques	113.097,47 €
Etudes Technocité	382.662,88 €
Etudes hydraulique	40.268,63 €
Autres études	35.226,39 €

Les subventions d'équipement versées

6.163.993,37 €
(soit + 9,60 % / 2006)

Dont :

Places Bellevue et Clémenceau (Biarritz)	1.334.000,00 €
Zones d'Aménagement	1.021.658,36 €
Maison des Associations (Bayonne)	647.900,00 €
Salle d'animation et de congrès (Anglet)	527.000,00 €
Avenue de l'Adour (Anglet)	467.706,61 €
Bibliothèque Universitaire (Bayonne)	404.000,00 €
Rue d'Espagne (Bayonne)	376.595,83 €
Organismes logement social	361.983,61 €
Quai Resplandy (Bayonne)	323.319,06 €
Aire de Roule (Anglet)	225.000,00 €
Halle des sports universitaire	162.600,82 €
Quai Galuperie (Bayonne)	80.000,00 €
Giratoire Loëb (Bayonne)	71.526,94 €
Falaise de l'Atalaye (Biarritz)	51.243,14 €
Espaces publics des Rocailles (Biarritz)	50.000,00 €
Projet A.N.R.U.	29.455,00 €
Aides à la pierre	20.642,00 €
T.I.C Université Montauray	9.362,00 €

...

Les immobilisations corporelles (achat de terrains, matériels) 6.004.472,48 €
(soit - 44,23% / 2006)

Dont :
Terrains nus 790.468,32 €
Terrains bâtis 2.563.114,76 €
Autres bâtiments publics (locaux Ecole d'art) 538.134,44 €
Matériel de transport (dont DEUX camions benne) 565.837,66 €
Matériel de bureau et informatique 51.400,41 €
Mobilier 4.778,87 €
Autres matériels Collecte (dont containers) 1.354.114,86 €
Autres matériels C.N.R. (dont instruments de musique) 21.903,54 €
Autres matériels 112.676,97 €

Les immobilisations en cours (travaux en cours) **37.387.928,67 €**
(soit + 37,18 % / 2006)

Dont :
Travaux sur terrains :
Parc de la Barre 3.132.635,04 €
Voirie d'agglomération 465.083,80 €
Parking Université Montauray 429.100,66 €
Technocité 329.316,42 €
Renforcement terrain Maignon 183.036,89 €
Décharge Bacheforès 69.946,96 €
Autres travaux sur terrains 48.999,14 €

Travaux sur constructions :
Site Universitaire de la Nive (pour le compte de l'Etat) 11.693.081,20 €
Site Universitaire de Montauray (pour le compte de l'Etat) 5.761.788,44 €
Réseaux pluviaux 5.200.275,12 €
Bord à Quai de Lesseps (Bayonne) 1.412.831,22 €
Halle d'exposition Iraty 999.805,18 €
Travaux conteneurs enterrés 986.621,07 €
ZAC d'Arroussets 646.461,73 €
Parc de la Barre 553.423,91 €
Domaine de Saint-Crouts 359.876,50 €
Conservatoire des Rocailles 146.962,73 €
Station de pré-traitement Abattoir 58.200,50 €
Bâtiments de la Communauté 57.430,88 €
Ecole d'Art (Bayonne) 52.691,15 €
Déchetteries 50.588,61 €
Centre de musiques amplifiées 35.607,41 €
Pont Henri Grenet 34.606,26 €
Maison d'accueil « Plan grand froid » 33.951,39 €
Aire des Nomades Landa Ttipia 19.007,37 €
Centre Technique de l'Environnement 18.563,12 €
Villa Les Rocailles 95.298,78 €

Travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée :
Boulevard du B.A.B. 2.058.000,00 €
Restructuration et piétonisation Chambre d'Amour 2.248.000,00 €
Portail accès Parc de la Barre 206.737,19 €

Les dépenses d'ordre (40.642.026,87 €) correspondent à des opérations comptables entre sections pour 364.348,15 € (détaillées en recettes d'ordre de fonctionnement), ainsi qu'à divers mouvements patrimoniaux pour 40.277.678,72 €, se décomposant comme suit :

Transfert comptable des opérations d'investissement sous mandat (Universités Nive et Montaury)	28.165.660,74 €
Bascule des avances (sur marchés et sur opérations sous mandat)	5.120.466,43 €
Opérations de tirages sur prêt C.L.T.R	4.641.800,00 €
Sortie de l'actif - cessions gratuites	2.200.028,34 €
Transfert des études suivies de réalisation	149.723,11 €

2.2.2 Les recettes d'investissement

112.663.919,98 euros

Le total des recettes réelles d'investissement s'élève à 51.989.919,09 euros, hors excédent de fonctionnement 2006 capitalisé.

Le chapitre 10 « dotations fonds divers et réserves » enregistre 6.517.445 euros de recettes de F.C.T.V.A. (soit + 101,18 % par rapport à 2006 du fait de l'accroissement des dépenses d'investissement évoquées et de la perception de cinq trimestres sur l'exercice).

Les subventions perçues (chapitres 13 et 45) s'élèvent à la somme de 13.173.548,82 euros (contre 10,145 M€ en 2006), décomposée comme suit :

Conseil Régional Aquitaine :	1.361.241,99 €
- Subvention Halle économique d'Iraty	400.000,00 €
- Subvention Espaces publics de la Chambre d'Amour	210.000,00 €
- Subvention Espaces publics de La Barre	152.500,00 €
- Subvention Parc écologique et Maison de l'Environnement de La Barre	152.500,00 €
- Subvention opérations d'assainissement	124.641,99 €
- Subvention Centre de Musiques Actuelles	114.000,00 €
- Subvention acquisition du site Ruwel	110.000,00 €
- Subvention Plaine d'Ansot	90.000,00 €
- Subvention station de prétraitement - effluents abattoir	7.600,00 €
Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques :	5.197.013,19 €
- Subvention Site Universitaire de la Nive	1.978.151,03 €
- Subvention U.F.R. Scientifique de Montaury	1.392.396,84 €
- Subvention Plaine d'Ansot	857.200,00 €
- Subvention Espaces publics de La Barre	390.400,00 €
- Subvention Parc écologique de La Barre	342.435,94 €
- Subvention confortement murs quais de Bayonne	160.024,63 €
- Subvention collecte sélective	76.404,75 €
Ville de Bayonne :	
- Subvention Site Universitaire de la Nive	300.000,00 €
Europe (F.E.D.E.R.) :	
- Subvention Site Universitaire de la Nive	225.952,54 €
Etat (Rectorat) :	4.251.247,25 €
- Subvention U.F.R. Scientifique Montaury	2.981.376,47 €
- Subvention Site Universitaire de la Nive	1.269.870,78 €

Etat (F.N.A.D.T.) :

- Subvention confortement murs quais de Bayonne	352.985,44 €
Etat (D.R.A.C.) :	
- Subvention Centre de Musiques Actuelles	213.102,16 €
Etat (D.D.E.) :	528.187,00 €
- Subvention Logements d'urgence	53.358,00 €
- Part de financement aides à la pierre	474.829,00 €
Direction Régionale de l'Environnement d'Aquitaine :	
- Subventions aménagements du site de La Barre	21.707,59 €
Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque :	
- Subvention Plaine d'Ansot	75.000,00 €
Programme d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) :	78.663,31 €
- Maignon	7.568,75 €
- Busquet	71.094,56 €
Agence de l'Eau :	303.448,35 €
- Subventions réseau pluvial	244.982,85 €
- Subvention station de prétraitement - Effluents Abattoir	41.286,45 €
- Subvention restauration réseaux hydrauliques Barthes de la Nive	17.179,05 €
Société d'Equipement des Pays de l'Adour (S.E.P.A.) :	
- Subvention aménagement Z.A.C. d'Arrousets	265.000,00 €

Les opérations réelles imputées sur le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » se montent à 28.170.608,29 euros, dont 23 millions d'euros d'emprunts nouveaux pour financer les dépenses d'équipement de l'année, à savoir :

- 5 millions d'euros auprès de CALYON (sur 20 ans, index TAG 6 mois + 0,019 %) ;
- 4 millions d'euros auprès de la Caisse d'Epargne (sur 25 ans, taux fixe de 3,92 %) ;
- 5 millions d'euros auprès de B.F.T. (sur 20 ans, taux fixe de 3,87 %) ;
- 5 millions d'euros auprès de Dexia Crédit Local (sur 25 ans, taux fixe de 2,85 % sur une première phase de 5 ans) ;
- 4 millions d'euros auprès de Dexia Crédit Local (sur 20 ans, taux fixe de 4,59 %).

S'ajoutent 246.761,89 euros d'avances de l'Agence de l'Eau, 1.000,00 euros de cautions versées au titre de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, 98.845,70 euros liés aux opérations de refinancement de dette et 4.824.000,00 euros d'opérations sur prêts avec option de tirage sur ligne de trésorerie.

Suite aux mobilisations nouvelles et aux remboursements en capital effectués sur l'exercice (8.064.490 euros), l'encours de la dette est passé de 88.574.226,31 euros à 103.938.698,95 euros entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007.

L'augmentation de la capacité d'autofinancement de la Communauté permet de maintenir le ratio de capacité de désendettement à un niveau inférieur à 6 ans et demi.

Les autres recettes des immobilisations financières (chapitre 27) s'élèvent à 1.663.107,23 euros, dont :

- Remboursement des avances versées pour la Zone de Donzacq	1.440.101,23 €
- 3 ^{ème} paiement S.E.P.A. cession terrains Z.A.C. d'Arrousets	223.006,00 €

D'un montant total de **47.244.199,26** euros, les recettes d'ordre de la section d'investissement correspondent à des mouvements comptables entre les deux sections (6.966.520,54 € symétriques des dépenses d'ordre de la section de fonctionnement) et des mouvements patrimoniaux listés supra (40.277.678,72 €).

2.2.3 Solde de la section d'investissement

En tenant compte du déficit d'investissement 2006 reporté (24.760.386,14 euros), le solde d'exécution cumulé de la section d'investissement du budget principal est globalement négatif de 19.321.200,23 euros.

Les crédits à reporter s'élèvent en dépenses à 18.911.223,96 euros et en recettes à 25.261.786,19 euros (dont 19,55 M€ d'emprunt), soit un solde positif de 6.350.562,23 euros qui permet de ramener le solde d'exécution de la section d'investissement après restes à réaliser à - 12.970.638,00 euros.

Toutes sections confondues le résultat cumulé du budget principal s'avère positif à hauteur de 613.957,59 euros.